



RECEPTE
MONTANT DU MANDAT
DROIT
TAXE D'EXPEDITION
TOTAL
22

119
1939



A Aurillac le 21 septembre 1939

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me délivrer un passeport pour me rendre à BRUXELLES par Paris.

D.A. Inclus deux exemplaires de ma photographie ainsi que le reçu de la poste constatant le versement de la somme de 38 francs montant du droit de timbre. Ce versement a été effectué au compte-courant postal N°12-02 Clermont Ferrand du "Régisseur de Recettes" du Service des Etrangers de la Préfecture du Cantal à Aurillac.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes sentiments très distingués *A. Degaud*

chez MM Delfour & Gresseau 38 rue des Pupilles de la Nation à Aurillac

S I G N A L E M E N T

Taille: un mètre 60cm
Cheveux gris
Sourcils bruns
Front découvert
Yeux bruns
Nez moyen
Bouche moyenne
Barbe rasée
Menton ~~ovale~~ rond
Visage ovale
Teint frais

Renseignements d'état civil et divers

Nom: D E G A U D
Prénoms: Marie Henry
Né à Bougé-Chambalud (Isère)
le 8 novembre 1872
Fils de Alphonse Degaud
et de Marie Cuillery
Profession: Prêtre Missionnaire
Nationalité: Français d'origine
(résidant en Belgique)
Motifs du voyage:
règlement d'affaires personnelles
à mon ancien domicile
achever le rapatriement de mission

Le Commissaire de Police/naires français de Belgique à Sousceyrac soussigné certifie exacts l'état civil et la nationalité/l'achèvement du couvent de Sousceyrac et mentionnés d'autre part l'entretien des missionnaires.

Avis du Commissaire de Police

Aris Lavialle
A Aurillac le 22.9.39.

Références: Mr A. de Monzie député de Figeac et Ministre des Travaux Publics
Mgr l'évêque de Cahors, MM Delfour & Gresseau entrepreneurs des travaux du couvent

Le Commissaire de Police



[Handwritten signature]